Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-200084002-20260507-DCM2026_054-DE

Luitré-Dompierre
DES IDÉES COMMUNES

EXTRAIT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 23

Ouverture de la séance

Présents : 18 – 17*
Votants : 23
Pouvoirs : 05 – 06*

*À partir de la DCM N° 2026/056

Date de la convocation :
30 avril 2026

Date de la publication :
30 avril 2026

Vote :	Pour :	23
	Contre :	0
	Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le sept mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Luitré-Dompierre se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances (salle Roncevaux 9 rue de la Mairie) sous la présidence de Monsieur **Florian SALMON, Maire**, après convocation en date du **30 avril 2026** transmise de manière dématérialisée aux membres.

Présents :
Adjoints : M. GARDAN - Mme FRESNE - M. GÉHANNIN - Mme ANGÉLIQUE
Conseillers municipaux : M. CHEMINANT - M. LIGER - Mme JAMAULT - M. PAPINEAU - Mme CHEMIN S. - Mme MANCEAU - Mme NICOU - Mme GARDAN - Mme MÉRET - Mme CHEMIN É. - M. PETIT - Mme ASCOËT - M. TOREL

Excusé(es) : M. PIVETTE (pouvoir à Mme FRESNE) - M. CORBIN (pouvoir à M. GARDAN) - M. PARIS (pouvoir à M. LIGER) - M. CHESNEAU (pouvoir à M. GÉHANNIN) - Mme VIGOUROUX QUIOC (pouvoir à Mme NICOU)
Mme GARDAN (pouvoir à Mme MANCEAU à partir de la DCM N°2026/056)

Secrétaire de séance : Monsieur **Jérôme GÉHANNIN** est désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION N°2026/054 : ASSOCIATION DE GESTION DES RESIDENCES DE MUE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret

L'Association de Gestion des Résidences de Mué tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le mardi 23 juin 2026 à 18h30, à la salle des 4 Saisons, 35133 Luitré.

Conformément aux statuts de l'Association de Gestion des Résidences de Mué, chaque commune adhérente doit être **représentée par deux membres** désignés par le conseil municipal avec leurs coordonnées.

Candidats : M. Florian **SALMON**
Mme Vanessa **GARDAN**

Nombre de votants : 23
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 23
Majorité absolue : 12

Le nom des candidats	Nombre de suffrages obtenus
Florian **SALMON**	23
Vanessa **GARDAN**	23

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité (23 votants) :

- **DESIGNE M. Florian SALMON et Mme Vanessa GARDAN comme représentants de la commune au sein de l'Association de Gestion des Résidences de Mué ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération avec les coordonnées des représentants à l'Association de Gestion des Résidences de Mué au plus tard le 1er juin 2026.**

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-200084002-20260507-DCM2026_054-DE

De rappeler que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance le 07/05/2026
Pour expédition conforme
Le Maire,

Florian SALMON